

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (CDAS) DU NORD DU 19 septembre 2023

Après lecture des déclarations liminaires, les points à l'ordre du jour sont les suivants :

1. Approbation du PV du CDAS du 20 avril 2023 :

Le procès verbal a été approuvé à l'unanimité. La CGT s'est abstenue compte-tenu de son absence.

2. Réforme de l'action sociale :

Le CNAS du 31/05/2023 a refusé de valider le nouveau règlement intérieur. De ce fait, C'est l'ancien règlement intérieur qui continue de s'appliquer.

L'organigramme fonctionnel de l'action sociale est en cours d'élaboration.

Pour votre information, le CESU 6-12 ans devient Chèque famille finances. Il concerne désormais les enfants de 6 à 14 ans. Il est étendu aux enfants jusqu'à 17 ans pour les familles monoparentales et les enfants en situation de handicap.

Le chèque sport finances a été créé pour les enfants de 12 à 17 ans sous conditions de ressources.

3. Compte rendu d'activité 2022 du service social :

Les assistants sociaux des Ministères Economiques Financiers sont à la disposition de l'ensemble des agents confrontés à des difficultés dans leur vie personnelle et/ou professionnelle. Ils ont pour mission de les informer, de leur apporter un soutien individuel, de les conseiller sur leurs droits, ainsi que sur les dispositifs existants et de les orienter vers des organismes ciblés.

Pour le Nord, elles ont au nombre de 3 :

- Sophie GESTAS
- Béatrice PLESSIS
- Sandrine LESOURD

N'hésitez pas à les contacter si vous en ressentez le besoin.

4. Compte rendu annuel d'activité de la délégation de l'action sociale

Solitaires Finances déplore le nombre insuffisant de logements mis à la disposition des agents.

5. Restauration

Les 10 associations de gestion des restaurants de la DRFIP 59 ont fait l'objet chacune d'un audit en fin d'année 2022.

Les constats suivants ont été faits :

- une gouvernance et une maîtrise des risques des associations perfectible
- une situation financière tendue dans plusieurs restaurants
- une difficulté à trouver des volontaires pour la gestion des associations

Suite à ces constats, il a été décidé d'étudier la possibilité de créer une association départementale en charge de la gestion de l'ensemble des restaurants de la DRFIP à compter du 1^{er} janvier 2024.

Ce projet sera piloté par la division budget informatique logistique. Mme STIEVENARD a été désignée comme référent restauration au 1^{er} septembre.

Des assemblées générales des associations de cantine existantes se tiendront prochainement afin de présenter ce projet et le soumettre au vote.

Vos représentants présents en CDAS :

*Sabrina DEREMETZ, Karine THEYS, Jannick LE BLOA , titulaires
Olivier DELCROIX, expert*

